

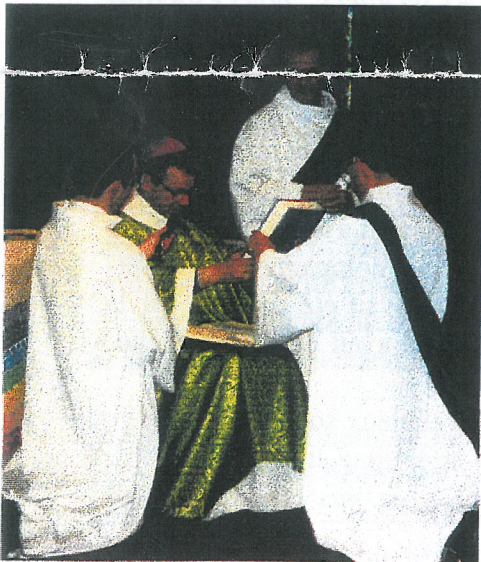
SOMMAIRE

- Editorial p. 1
- Diaconat de Frère Thierry p. 1
- Camille et les laïcs p. 2
- La Famille Camillienne à Montmartre p. 3
- Première récollection à Versailles p. 4
- Camilliens au Québec p. 4

EDITORIAL : "Vous avez dit laïc ?"

Un malade me disait un jour : "Si vous êtes des laïcs, c'est donc que vous ne croyez pas en Dieu." - "Si" répondis-je. "Mais vous ne pratiquez pas !" - Mais si...". Espérons que ce que nous vivons en "Famille Camillienne", c'est-à-dire en tant que laïcs accompagnés spirituellement par un père camilien, soit l'occasion de rectifier certaines erreurs dues à un passé encore marqué par l'athéisme du début du siècle. A l'exemple de saint Camille, confions tous nos projets à Marie qui saura les présenter à son Fils. Bon et saint temps de l'Avent et de Noël à tous !

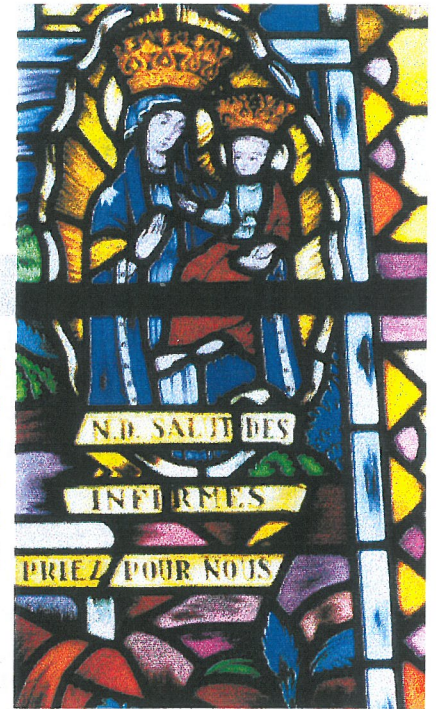
Marie-Christine Brocherieux.



DIACONAT

C'est avec joie et émotion que nous nous sommes rendus ce dimanche 20 septembre 98 à l'église Notre-Dame-de-la-Gare (Paris 13e), pour un événement qui ne s'était pas produit depuis longtemps dans l'Ordre des Serviteurs des Malades pour la Province française : l'ordination diaconale d'un jeune frère camilien, Thierry de Rodellec du Porzic. C'est Mgr Eric Aumônier, évêque auxiliaire de Paris, qui présida la cérémonie, entouré de

nombreux concélébrants, parmi lesquels se trouvaient les pères camilliens de Bry. Les parents, les proches, les paroissiens, les membres de l'aumônerie de l'hôpital et ceux de la Famille Camillienne ont chanté et prié avec cœur et ferveur pour leur ami. Le silence fut impressionnant lorsque l'évêque imposa les mains sur Thierry, et sur Laurent, l'autre ordinand du diocèse. Le Père Jacques Dusossois remit l'étole solennellement à son premier novice à être ordonné diacre. Après avoir reçu l'évangéliste, Thierry a adressé quelques mots de remerciement à tous ceux qui l'ont aidé sur ce chemin de fidélité. Les participants se sont retrouvés ensuite autour d'un verre de l'amitié au cours duquel beaucoup de personnes, touchées par la cérémonie, se sont plus particulièrement intéressées à l'Ordre des Serviteurs des Malades et ont emporté la revue sur saint Camille.



★ Prière à la Vierge Marie

Vierge Marie, Mère de miséricorde, c'est avec confiance que je tourne vers vous mon regard filial.

Je sais et je crois que vous m'accompagnez dans mon épreuve, comme vous l'avez fait pour Jésus, votre Fils, sur le chemin du calvaire.

Quand ma croix sera trop lourde, aidez-moi à la porter, et à ne pas perdre courage.

Vierge Marie, notre Mère, priez pour moi ainsi que pour tous ceux qui me manifestent leur affection.

Que par votre intercession, Jésus, votre Fils, nous comble de sa paix et nous garde dans l'espérance.

Dès son origine, l'Ordre des Serviteurs des Malades se trouve immergé dans le climat de ferveur de la Réforme catholique, appelée aussi Contre-Réforme et même Réforme tridentine, parce que le Concile de Trente en fut une étape doctrinale essentielle.

Cette réforme se manifesta particulièrement dans les mouvements laïcs. Les XV^e et XVI^e siècles marquent le point culminant de cette expérience religieuse des laïcs qui sut s'exprimer dans les confraternités.

A Rome, au milieu du XVI^e siècle, le mouvement confraternel s'accroît de façon importante ; les premiers visiteurs apostoliques de 1569 le font connaître, les auteurs d'écrits pastoraux en parlent et les papes eux-mêmes le signalent, car ils doivent intervenir pour résoudre des litiges entre paroisses et confraternités. En effet, les confraternités, en cherchant leur autonomie, éveillaient parfois les soupçons des autorités qui luttèrent contre les déviations et les désordres en matière de foi.

En 1591, quand Camille et sa communauté présentent au pape la Formule de vie pour avoir la faculté de s'organiser comme Ordre religieux avec vœux solennels, la situation de ces mouvements était profondément changée. Dans ces structures bien organisées et hiérarchisées, qui savaient entraîner un grand nombre de fidèles, **l'Eglise avait entrevu un signe des temps et un instrument providentiel** pour la reprise de la vie religieuse de la cité. Surtout dans la seconde moitié du XVI^e siècle, on s'ouvre toujours plus aux nouvelles pauvretés de la société renaissante : l'ignorance religieuse, l'abandon des mineurs, le désintéressement des malades les plus pauvres. Dans ce contexte, dominent les figures de saint Ignace de Loyola, de saint Philippe Néri et de saint Joseph Calasanz.

Saint Camille fonda le premier mouvement de volontariat sanitaire : *" A la gloire du Seigneur, le jour de la Toussaint, nous donnerons naissance à la congrégation des séculiers ; nous espérons qu'elle sera de quelque utilité à l'Ordre... Ce sera une équipe de bons sujets qui donneront gloire à Dieu et aide à ses pauvres, dans le service de cette petite plante, l'Ordre des Serviteurs des Malades "*.

C'est ainsi que, dans une lettre écrite le 30 octobre 1592 au Père Blaise Oppertis, supérieur de la communauté de Naples, saint Camille annonce la réalisation d'un projet qui lui tenait à cœur depuis le 15 août 1582. Ce jour-là, Camille, comme il le dit lui-même, ne pensait à rien d'autre que de faire une congrégation de séculiers. D'ailleurs, il s'inscrivit lui-même dans la compagnie de Saint-Jacques-des-Incurables. Quand il entra à Rome vers l'année 1570, Camille avait été conquis par la ferveur des mouvements locaux où il espérait trouver cette tranquillité qu'il avait en vain cherchée sur les routes de la vie militaire.

Après la fondation de l'Ordre des Serviteurs des Malades, Camille et ses religieux sont pleins de zèle envers les malades, mais il se plaint de ne pouvoir apporter à tous les attentions et la tendresse de leur mère dont peut-être d'ailleurs ils avaient oublié le visage. *" Que n'ai-je pas cent bras pour secourir ces malheureux qui demandent de l'aide ? "*

Dans son esprit, est constamment présente sa première expérience de service : en effet, avec ses premiers compagnons, tous laïcs, il se dévouait pour donner un visage plus humain à l'hôpital Saint-Jacques.

Par la Bulle du 21 septembre 1591, Grégoire XIV érigeait la congrégation des Serviteurs des Malades en Ordre régulier, libre et indépendant. **Dans ce document, le pape accorde pleine faculté d'agrèger laïcs, clercs et prêtres dans l'exercice du ministère camillien, en les faisant participer à tous les bienfaits spirituels de l'Ordre lui-même.**

Beaucoup de fidèles se sentirent attirés par l'idéal de charité envers les malades les plus pauvres et les plus délaissés, car ils le voyaient s'exprimer de façon exemplaire par Camille et ses religieux quand ils travaillaient dans les hôpitaux. Mais, si tous ne pouvaient être admis comme religieux, tous pouvaient participer à l'exercice des œuvres de miséricorde et de charité.



Avec la faculté accordée par la Bulle " Illius qui pro gregis " d'agréger à l'Ordre des personnes séculières, **Camille prend tout de suite l'initiative de former sa propre congrégation de séculiers pour étendre le champ de ses œuvres de charité. Il la confia à la protection de la Bienheureuse Vierge Marie** et voulut l'appeler " Congrégation de la Bienheureuse Vierge Marie sous le titre de la Conception, érigée dans notre maison Sainte-Marie-Madeleine, à Rome ".

Le 18 février 1594, avec un diplôme signé de Camille lui-même, cette première Congrégation fut solennellement agrégée à l'Ordre. La lettre de Camille au Père Blaise Oppertis et le diplôme d'agrégation nous fournissent **quatre indications** précieuses sur la manière dont, sous l'impulsion de Camille, ce premier groupe d'agrégés volontaires s'était organisé : ils ont un nom, ils ont des devoirs spécifiques à remplir, un guide spirituel leur est donné, de même qu'une résidence où ils peuvent se rencontrer.

Tout d'abord le **nom**. A ces volontaires qualifiés qui ont choisi de rester auprès des souffrants de la même manière que les Serviteurs des Malades, Camille donne comme patronne l'Immaculée Conception. La Vierge immaculée qui, le 8 décembre 1591, avait pris en main le nouvel Ordre religieux et en avait guidé les premiers pas, protège maintenant et guide aussi les nouveaux agrégés. Sous le regard de Marie et sous sa protection, il est toujours possible de réaliser le service des frères malades, même dans les conditions les plus fatigantes et les plus difficiles, si l'on a la tendresse d'une mère pour leur apporter la consolation de l'espérance chrétienne.

Les devoirs spécifiques de ces agrégés sont d'**exercer les œuvres de miséricorde et de charité**. Ils sont donc immergés dans la même atmosphère spirituelle et le même engagement actif que les Serviteurs des Malades et ce service embrasse toujours l'homme tout entier dans ses besoins spirituels et corporels.

Camille, dès le début, voulut que la Congrégation des séculiers fût bien guidée dans l'esprit nouveau qui avait toujours animé son action et l'action de ses religieux. Pour cela, **il met à la disposition des agrégés un religieux instruit et spirituel**. Par son expérience, Camille avait très bien compris qu'avant tout une solide base culturelle était nécessaire pour donner aux malades de solides raisons de croire, capables de vaincre les inévitables difficultés que les agrégés auraient pu rencontrer. Voilà pourquoi Camille voulait pour eux un religieux instruit. Et ce religieux devait être aussi un religieux de grande spiritualité. Pour pouvoir contempler dans le frère malade l'image du Seigneur souffrant, les agrégés devaient être des hommes de profonde intériorité, afin de trouver dans la contemplation du Crucifié et de la Mère des Douleurs la nécessaire tendresse maternelle. La présence de ce religieux mis à leur disposition favorisait pour eux la fréquentation des sacrements et les entraînait à pratiquer la charité envers les malades des hôpitaux.

Et malgré l'exiguïté de la Maison de la Madeleine, les agrégés y avaient leur **résidence**. Et Camille ne craignait pas de demander à ses religieux de partager avec eux l'espace réduit de cette Maison.

Tout cela, c'est l'histoire de la Charité qui s'ouvre à de nouveaux horizons pleins d'espérance. Souvenons-nous de la ferveur de ces laïcs qui ont voulu suivre le charisme de saint Camille et demandons à la Vierge Marie, qui fut leur patronne, de nous protéger aussi et de nous donner cette tendresse que seule une mère peut avoir pour son enfant malade.

LA FAMILLE CAMILLIENNE A LA BASILIQUE DE MONTMARTRE



A la suite de la conférence, le 25 octobre dernier, du Père Patrick Chauvet, recteur de la basilique, sur saint Camille de Lellis, et de son désir qu'il y ait une ou deux fois dans l'année une nuit d'adoration pour et avec les malades, la Famille Camillienne se mobilise pour répondre à cette demande. La première de ces veillées aura lieu le jeudi 11 février 1999, pour clore la Journée des Malades : 20 h 30 accueil, 20 h 45 conférence spirituelle du Père Chauvet, 21 h 30 complies, 22 h messe, 23 h adoration avec un chant et des intentions, pendant un quart d'heure toutes les heures ; 7 h 45 office des laudes ; 8 h 30 petit déjeuner. L'hébergement sera prévu et ceux qui travaillent le vendredi pourront se reposer le temps nécessaire. Ce sera encore une occasion forte de porter spécialement toutes les intentions de la Famille-Eglise que nous formons avec ceux qui souffrent dans leur cœur ou dans leur corps.

Le premier week-end ensemble, souhaité par tous du fait de nos rencontres mensuelles trop courtes le jeudi soir, a pu avoir lieu chez les sœurs Auxiliatrices de Versailles qui disposent d'une grande maison et d'un parc propices à la récollection et à la détente. Notre accompagnateur spirituel, le Père Primault, nous avait préparé deux très bons enseignements, l'un sur " **la foi** ", l'autre sur " **le bon larron** ", d'autant que le dimanche après-midi, nous allions entendre les témoignages d'anciens détenus convertis en prison, réunis à Versailles par l'association " Le Bon Larron ". Les partages furent forts et fraternels pendant ces deux jours, comme nous l'a écrit Sabine, une nouvelle participante : " *Je garderai du week-end " camillien " l'intensité du mot Famille. J'insiste sur le grand F. Ce mot correspond à votre unité. Tous, vous œuvrez respectueusement pour l'autre. L'autre, c'est chacun d'entre vous, les malades et le Christ. C'est, en tout cas, ce qui m'a paru évident dès mon arrivée. Je vous remercie pour le grand accueil chaleureux. Je me suis sentie tout de suite à l'aise, à ma place. L'organisation de ce week-end était à la perfection. Est-ce le premier que vous organisez ? J'ai pris conscience, durant ces quelques heures, de ce qu'il me manque dans mes accompagnements aux soins palliatifs à Puteaux : c'est toute la dimension spirituelle. Nos équipes fonctionnent par des groupes de paroles animés par un psychologue où je ne trouve pas la place d'expression de la foi, de ma foi.*"



ayant une activité et une sensibilité camilliennes, Elisabeth Mathieu-Riedel, à propos de son livre : " Ne pleurez pas, la mort n'est pas triste " (témoignage de son travail en soins palliatifs).

Si des personnes veulent se joindre à nous, merci de nous prévenir, car, pour des raisons de place, nous devons limiter le nombre d'invités.

Le prochain week-end de récollection est prévu les 13 et 14 mars 99, à Versailles, avec une intervenante Elisabeth Mathieu-Riedel, à propos de son livre : " Ne pleurez pas, la mort n'est pas triste " (témoignage de son travail en soins palliatifs).

CAMILLIENS AU QUEBEC



Nous étions quatre en périple au Québec en octobre dernier et avons pu rendre visite, par deux fois, aux pères camilliens de Beauport, près de la ville de Québec, sans pouvoir aller jusqu'à Sherbrook où sont implantés d'autres camilliens. Le Père Céleste est " agent pastoral " à l'hôpital Saint-François-d'Assise et le Père Lionel est maintenant en charge de quatre paroisses, après avoir cessé ses activités d'aumônier. Les échanges se firent très simplement et fraternellement. Nous leur avons laissé quelques documents concernant la Famille Camillienne de France, en espérant rencontrer un jour la Famille Camillienne du Québec ! Car beaucoup de laïcs les aident dans leurs différentes tâches et sont proches de la spiritualité camillienne...

Toute personne désireuse de rejoindre la Famille Camillienne doit se faire connaître auprès des responsables.

